

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Publication du Mémento statistique 2008 Le canton de Neuchâtel en format de poche

Le Département de l'économie communique:

Le mémento statistique 2008 du canton de Neuchâtel vient de sortir de presse. Réalisée par l'Office cantonal de la statistique, cette quatrième édition permet de disposer des chiffres-clés du canton, toujours à portée de main à travers une publication aérée et agrémentée de graphiques. Le mémento est disponible en ligne, à l'adresse www.ne.ch/stat, rubrique « Mémento statistique ».

Depuis l'année dernière, les statistiques de l'éducation sont diffusées par l'Office cantonal de la statistique et sont intégrées dans ce mémento dans un encart spécifique de huit pages. On y trouve le détail de la population scolaire du canton de Neuchâtel, depuis le niveau préscolaire jusqu'au niveau universitaire, sans oublier la formation professionnelle ni les institutions spécialisées.

En plus des nombreux thèmes consacrés au canton de Neuchâtel (population, météo, emploi, trafic routier, langues principales ou encore finances publiques), le mémento dresse quelques comparaisons entre le canton et la Suisse. Les données de l'emploi ont été actualisées sur la base des derniers résultats du recensement fédéral des entreprises de 2005.

Des informations communales viennent également compléter cette plaquette et permettent de situer chaque commune du canton, notamment en termes de prix de l'eau, de logements, de population, d'emplois ou encore de fiscalité.

Grâce au soutien de plusieurs partenaires, le mémento statistique est tiré à 10.000 exemplaires et diffusé gratuitement à tout public. Il fait l'objet d'une large distribution, auprès des autorités, communes, écoles, entreprises, étudiants ou encore des hôtes touristiques.

• Le mémento statistique peut être commandé par courrier électronique à stat@ne.ch ou par fax au 032 889 62 73.

Pour de plus amples renseignements : Gérard Geiser, chef de projet à l'Office cantonal de la statistique, tél. 032 889 68 22.

Neuchâtel, le 1^{er} septembre 2008